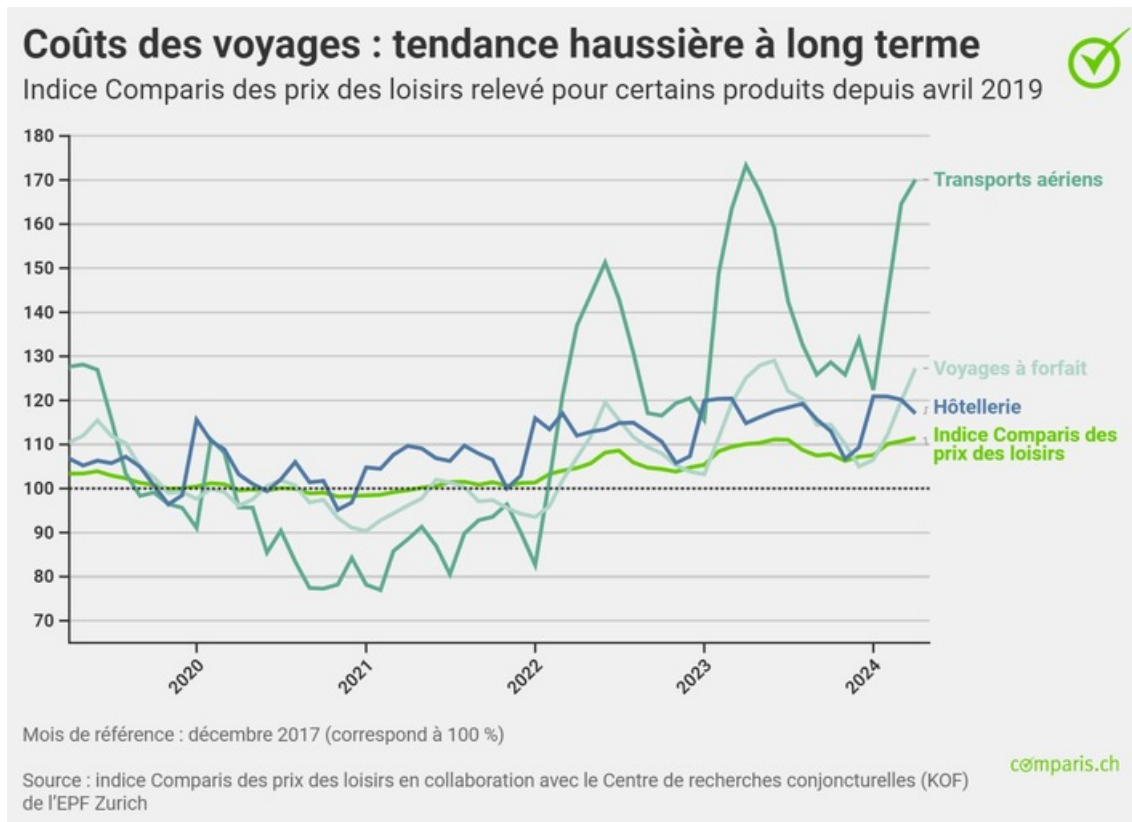


21.05.2024 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse: Première édition de l'indice des prix des loisirs : voyager coûte massivement plus cher qu'avant la pandémie



Communiqué de presse

Nouvel indice Comparis des prix des loisirs

Première édition de l'indice des prix des loisirs : voyager coûte massivement plus cher qu'avant la pandémie

Comparis lance le nouvel indice des prix des loisirs, qui mesure le renchérissement à l'œuvre dans les secteurs des loisirs et de la culture, ainsi que dans l'hôtellerie-restauration et les voyages. « L'indice des prix des loisirs traduit le renchérissement dans un pan très important du quotidien. Jusqu'à présent, il n'a pas été suffisamment pris en compte dans les statistiques », déclare Adi Kolecic, expert Mobilité Comparis. En avril 2024, les prix des biens et des services visés par l'indice des prix des loisirs ont augmenté de 1,2 % par rapport au même mois de l'année précédente. Pour ce qui concerne les voyages, on constate que sur cinq ans, les prix des vols ont augmenté d'un tiers. « La fréquentation est à peu près la même qu'avant la pandémie. Cependant, en raison du manque de personnel, les capacités de transport ne coïncident pas avec la demande », constate A. Kolecic.

Zurich, le 21 mai 2024 – Pour profiter des activités de loisirs, il faut mettre la main à la poche : leurs coûts ont augmenté de 7,8 % sur les cinq dernières années. Tels sont les résultats du nouvel indice Comparis des prix des loisirs qui, pour la première fois, illustre l'évolution du renchérissement dans les domaines des loisirs et de la culture, ainsi que de la restauration et des voyages en Suisse.

En avril 2024, les biens et services visés par l'indice des prix des loisirs étaient 1,2 % plus chers qu'en avril 2023. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte actuellement d'un renchérissement annuel de 1,4 %*. Sur cinq ans, il est de 5,8 %*. « Sur le long terme, les prix des loisirs ont augmenté plus rapidement que les prix à la consommation en général. La hausse des tarifs des billets d'avion en est le principal moteur », explique Adi Kolecic, expert Mobilité Comparis.

« L'indice des prix des loisirs traduit le renchérissement dans un pan central du quotidien, qui n'a jusqu'à présent pas eu l'attention qu'il mérite », déclare l'expert. Selon les chiffres officiels, les dépenses consacrées aux loisirs, à la culture, aux voyages et à la restauration représentent environ 11 % du budget des ménages suisses (état 2019). Dans les domaines des loisirs et de la culture, ces dépenses concernent par exemple les coûts d'abonnement à une salle de sport ou des billets pour assister à un concert. Dans le secteur des voyages, il s'agit notamment des prix des vols, des hôtels ou des logements de vacances.

Les vols, les voyages à forfait et les hôtels, nettement plus chers qu'avant la pandémie

Se pencher sur les différents secteurs concernés par l'indice des prix des loisirs est révélateur. La comparaison à long terme montre que les prix des voyages en avion ont augmenté de 33,3 %* en cinq ans. « La fréquentation est à peu près la même qu'avant la pandémie. Cependant, en raison du manque de personnel, les capacités de transport ne coïncident pas avec la demande. D'autant plus que les difficultés d'approvisionnement continuent à entraîner des retards dans la production de nouveaux avions », ajoute A. Kolecic.

En l'espace d'un an, les prix des vols ont baissé de 1,8 %*, mais ceux des voyages à forfait ont augmenté de 1,8 %*. Les séjours à l'hôtel coûtent 1,9 %* plus cher qu'il y a un an.

Par rapport au mois précédent, les voyages en avion ont renchéri de 3,4 %* et les voyages à forfait, de 6,3 %*. Cependant, au cours de la même période, les prix de la parahôtellerie ont baissé de 5,9 %*, dont ceux des logements de vacances. Les tarifs des hôtels sont 2,6 %* moins élevés qu'en mars 2024.

« Les prix des voyages sont soumis aux fluctuations saisonnières », explique l'expert. Ainsi, les logements de vacances coûtent plus cher en hiver qu'au printemps ou à l'automne, en raison d'une demande plus forte. Toutefois, en prenant du recul, on constate que les tarifs des vols, des voyages à forfait et des hôtels augmentent plus rapidement que l'indice global des prix des loisirs. « Il semble que l'industrie du voyage entende saisir l'occasion de la demande en hausse pour compenser la baisse de chiffre d'affaires qu'elle a essuyée pendant la pandémie. C'est vrai que la branche a particulièrement souffert en 2020 et 2021 », explique l'expert Comparis.

Augmentation des coûts de réception de radio et TV

Par rapport au même mois de l'année précédente, les coûts de réception de radio et TV ont connu la hausse la plus flagrante, celle-ci atteignant 11,6 %*. Les prix des abonnements TV et des plateformes de streaming appartiennent à cette catégorie. « Les récentes revalorisations des services de streaming tels que Netflix ou Spotify pèsent de plus en plus sur le budget des loisirs », déclare A. Kolecic.

Les personnes qui suivent des cours de loisirs déboursent elles aussi beaucoup plus qu'il y a un an. En avril 2024, le renchérissement s'élevait à 7,9 %* par rapport au même mois de l'année précédente. Les prix des chemins de fer de montagne et des remontées mécaniques ont enregistré la troisième plus forte hausse, à savoir de 5,8 %*.

L'électronique et les voitures de location, nettement moins chers

Cependant, l'analyse Comparis montre également que divers produits et services de loisirs sont nettement moins chers que par le passé :

- L'année dernière, les consommatrices et les consommateurs payaient leurs ordinateurs personnels et accessoires 7,6 %* plus chers. En avril 2019, ces produits étaient même près de 22 %* plus chers.
- Les prix des téléviseurs et des appareils audio-vidéo ont baissé de 17,9 %* en cinq ans, et de 2,1 %* par rapport au même mois de l'année précédente.
- Les autres prestations pour le transport individuel, y compris les voitures de location, étaient 6 %* moins chères qu'en avril 2023 et 7,6 %* moins chères qu'il y a cinq ans. Cependant, ces coûts sont soumis à de grandes fluctuations et sont saisonniers.

Inflation la plus élevée pour les personnes de 65 ans ou plus vivant seules

Les ménages d'une personne âgée de 65 ans ou plus sont ceux qui ont connu le renchérissement des loisirs le plus élevé au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 2 %. Pour eux, les prix des loisirs ont poursuivi leur inflation en avril (+1 %). Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les couples avec enfants qui ressentent le moins le renchérissement.

Les plus bas revenus sont aussi les plus impactés par l'inflation des prix des loisirs

Par rapport à l'année dernière, c'est pour la catégorie qui gagne le moins que les loisirs ont le plus renchéri. Son indice des prix des loisirs a progressé de 1,7 %. Par rapport à mars 2024, le taux d'inflation était de 0,6 %.

La classe de revenus intermédiaires à élevés a été la moins touchée par ce renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 1,1 % depuis l'an passé.

*** Indice Comparis des prix des loisirs**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1 050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

L'indice Comparis des prix des loisirs, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ, reflète l'inflation à l'œuvre dans les domaines des loisirs et de la culture, de l'hôtellerie-restauration et des voyages exclusivement. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. Remarque importante : les chiffres marqués d'un (*) ont été calculés directement par l'Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l'IPC/OFS.

Les données à la base de l'indice Comparis des prix des loisirs sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les [indices-chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

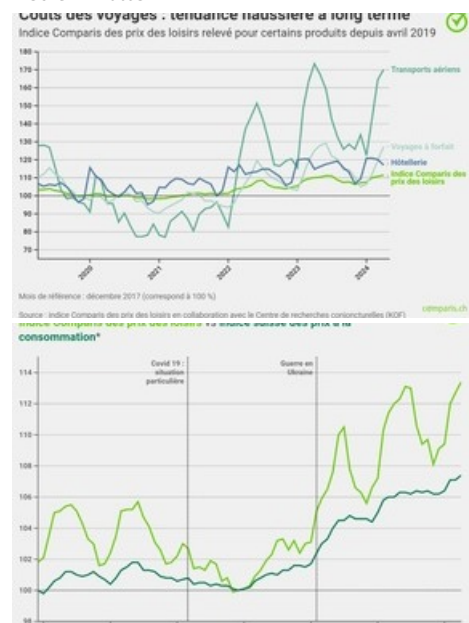
Pour plus d'informations:

Adi Kolecic
Expert Mobilité et Voyages
Téléphone: +41 78 884 11 54
E-Mail: media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100919543> abgerufen werden.